

Association canadienne des réviseurs / Editors' Association of Canada
Politique des ressources humaines

Entrée en vigueur : juin 2021

Objet de la politique

La présente politique a pour but de soutenir le travail du personnel rémunéré et des bénévoles de l'association.

Énoncé de la politique

L'Association canadienne des réviseurs/Editors' Association of Canada s'engage à offrir à son personnel rémunéré et à ses bénévoles, les ressources et le milieu de travail dont ils ont besoin pour assumer leurs responsabilités et pour s'épanouir sur le plan professionnel et personnel.

Définitions utilisées dans la présente politique

s. o.

Conditions d'application

La présente politique s'applique au personnel rémunéré et aux bénévoles.

Responsabilité

Dans la mesure où les ressources le permettent, l'Association canadienne des réviseurs (Réviseurs Canada) vise à offrir la formation, l'encadrement et le mentorat jugés utiles au personnel et aux bénévoles en vue de les aider à s'épanouir sur le plan professionnel et personnel.

Elle prône des échéanciers, des procédures et des charges de travail raisonnables de manière à aider le personnel et les bénévoles à assumer leurs responsabilités.

Le personnel et les bénévoles recevront des commentaires objectifs et justes sur leur travail. Une fois par année (au minimum), le personnel rémunéré sera soumis à une évaluation.

Après avoir obtenu l'approbation écrite voulue, les dépenses qu'auront engagées les bénévoles nationaux dans l'exercice de leurs fonctions leur seront remboursées conformément au document *Procédures de remboursement des dépenses des bénévoles*.

Les dépenses qu'effectuera le personnel sont approuvées par la direction générale de l'association.

L'association se conformera à toutes les lois pertinentes en matière de ressources humaines et de droits de la personne.

Coordonnées

Les demandes de renseignements concernant la présente politique doivent être acheminées à la Permanence nationale de Réviseurs Canada.

info@editors.ca

www.reviseurs.ca / www.editors.ca

416 975-1379

1 866 226-3348 (sans frais)

Autorité responsable

La présente politique est émise sous l'autorité des membres de Réviseurs Canada.

Toute modification de la présente politique doit être ratifiée par un vote du Conseil d'administration national.

La présente politique fera l'objet d'une révision tous les cinq ans.

Références

Il n'y a pas d'autres lignes directrices pour la mise en œuvre de la présente politique.

La *Politique de bénévolat* de Réviseurs Canada est une politique connexe.